



RESULTATS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2022

Paris, 30 juin 2022, 14h15

Les actionnaires de la société AB Science se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, le mercredi 29 juin 2022 à Paris.

Les actionnaires présents ou représentés possédaient ensemble 23.328.246 actions ordinaires et 39.398.399 droits de vote, soit 49,50% des actions ayant le droit de vote et 61,26% des droits de vote. L'assemblée a donc pu valablement délibérer sur première convocation, tant sur les résolutions à caractère ordinaire (quorum de plus du cinquième des actions ayant le droit de vote) que sur les résolutions à caractère extraordinaire (quorum de plus du quart des actions ayant le droit de vote).

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées, à l'exception de la 24^{ème} résolution qui a été rejetée.

Résolutions ordinaires :

| Résolution | Résultat | Nombre total de voix exprimées | Nombre et % de voix favorables | | Nombre de voix défavorables ou abstention |
|--|-----------|--------------------------------|--------------------------------|--------|---|
| 1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; | Approuvée | 39 398 399 | 39 342 363 | 99,86% | 56 036 |
| 2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; | Approuvée | 39 398 399 | 39 342 363 | 99,86% | 56 036 |
| 3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; | Approuvée | 39 398 399 | 39 395 499 | 99,99% | 2 900 |
| 4. Approbation des conventions règlementées ; | Approuvée | 12 402 321 | 11 694 113 | 94,29% | 708 208 |
| 5. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Alain Moussy en sa qualité de Président Directeur Général au titre de l'exercice 2021 ; | Approuvée | 39 398 399 | 35 622 952 | 90,42% | 3 775 447 |
| 6. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Denis Gicquel en sa qualité de Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2021 ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 842 530 | 98,59% | 555 869 |
| 7. Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués aux administrateurs et aux censeurs au titre de l'exercice 2021 ; | Approuvée | 39 398 399 | 39 393 499 | 99,99% | 4 900 |

| | | | | | |
|---|-----------|------------|------------|--------|-----------|
| 8. Approbation des éléments de la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 626 825 | 98,04% | 771 574 |
| 9. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Alain Moussy en sa qualité de Président Directeur Général au titre de l'exercice 2022 ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 842 529 | 98,59% | 555 870 |
| 10. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Denis Gicquel en sa qualité de Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2022 ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 842 529 | 98,59% | 555 870 |
| 11. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux administrateurs et aux censeurs au titre de l'exercice 2022 ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 891 725 | 98,71% | 506 674 |
| 12. Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 819 756 | 98,53% | 578 643 |
| 13. Ratification de la nomination de Madame Catherine Johnston-Roussillon, Madame Guillemette Latsha, Madame Cécile de Guillebon et Monsieur Renaud Sassi en qualité d'administrateurs ; | Approuvée | 39 398 399 | 36 132 544 | 91,71% | 3 265 855 |
| 14. Renouvellement du mandat d'un administrateur – Monsieur Patrick Moussy ; | Approuvée | 39 398 399 | 35 942 923 | 91,23% | 3 455 476 |
| 15. Renouvellement du mandat d'un administrateur – Monsieur Renaud Sassi ; | | 39 398 399 | 38 691 585 | 98,21% | 706 814 |
| 16. Pouvoirs pour formalités. | Approuvée | 39 398 399 | 39 349 335 | 99,88% | 49 064 |

Résolutions extraordinaires :

| Résolution | Résultat | Nombre total de voix exprimées | Nombre et % de voix favorables | | Nombre de voix défavorables ou abstention |
|---|-----------|--------------------------------|--------------------------------|--------|---|
| 17. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 827 692 | 98,55% | 570 707 |
| 18. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 603 790 | 97,98% | 794 609 |
| 19. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription | Approuvée | 39 398 399 | 38 603 790 | 97,98% | 794 609 |

| | | | | | |
|--|-----------|------------|------------|--------|------------|
| des actionnaires au profit de catégories de personnes ; | | | | | |
| 20. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie de « placement privé » ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 603 790 | 97,98% | 794 609 |
| 21. Autorisation à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis à l'occasion d'une émission réalisée en vertu des dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième résolutions ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 819 793 | 98,53% | 578 606 |
| 22. Limitation globale des autorisations ; | Approuvée | 39 398 399 | 39 363 089 | 99,91% | 35 310 |
| 23. Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions de préférence convertibles en actions ordinaires au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 729 323 | 98,30% | 669 076 |
| 24. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription ; | Rejetée | 39 398 399 | 806 700 | 2,05% | 38 591 699 |
| 25. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes réservés à tout apporteur d'affaires spécialisé dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique ayant signé un contrat d'apporteur d'affaires avec la Société aux fins de l'assister dans le cadre de ses levées de fonds ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 792 449 | 98,46% | 605 950 |
| 26. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes réservés aux consultants de la Société et/ou de ses filiales bénéficiant d'un contrat ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 988 755 | 98,96% | 409 644 |
| 27. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes réservés aux membres du Conseil d'administration de la Société et/ou de ses filiales, aux membres des comités rattachés au Conseil d'administration de la Société et/ou de ses filiales, aux censeurs de la Société et/ou de ses filiales ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 628 519 | 98,05% | 769 880 |
| 28. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions réservés à catégories de personnes ; | Approuvée | 39 398 399 | 38 252 307 | 97,09% | 1 146 092 |
| 29. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes réservés aux porteurs d'Actions C ; | Approuvée | 39 398 399 | 39 137 056 | 99,34% | 261 343 |
| 30. Délégation de pouvoir au Conseil d'administration pour réduction de capital par voie d'annulation d'actions ; | Approuvée | 39 398 399 | 39 349 335 | 99,88% | 49 064 |
| 31. Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de consentir à l'attribution d'options de souscription d'actions aux membres du personnel salarié et/ou aux | Approuvée | 39 398 399 | 38 699 925 | 98,23% | 698 474 |

| | | | | | |
|---|-----------|------------|------------|--------|--------|
| mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou de ses filiales ; | | | | | |
| 32. Pouvoirs pour formalités. | Approuvée | 39 398 399 | 39 340 994 | 99,85% | 57 405 |

À propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement.

AB Science a développé en propre un portefeuille de molécule et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives, dans les maladies inflammatoires et dans les maladies virales. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics publiés par AB Science. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière

investors@ab-science.com